



# NOUVEAU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

PRÉSENTATION AUX PERSONNELS DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

Rentrée 2019

# OUTILS ACCOMPAGNEMENT DANS L'ORIENTATION EN SECONDE

Les élèves de seconde générale et technologique disposaient de deux sites dédiés, conçus par l'ONISEP, pour construire leur démarche de choix d'orientation :

- [www.secondes-premieres2021-2022.fr](http://www.secondes-premieres2021-2022.fr), qui propose cinq étapes pour construire son orientation au lycée général et technologique
- [www.horizons21.fr](http://www.horizons21.fr), spécifiquement dédié au choix des enseignements de spécialité en fin de seconde
- <https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/carte>

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# La nouvelle Seconde générale et technologique



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

# LE NOUVEAU TRONC COMMUN DE LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

- Tous les élèves de Seconde générale et technologique suivent les mêmes enseignements communs :

- Français : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 5h30
- Mathématiques : 4h
- Physique-chimie : 3h
- Sciences de la vie et de la Terre : 1h30
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

## 2 nouveaux enseignements obligatoires :

- Sciences économiques et sociales : 1h30
- Sciences numériques et technologie : 1h30

Il n'y a plus  
d'enseignements  
d'exploration

DGH: 26,5h + 12h de  
marge (options,  
dédouplements, AP,  
Orientation).

# LES NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DE LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

■ Tous les élèves de Seconde générale et technologique peuvent **choisir au plus deux enseignements optionnels non obligatoires\*** :

## ■ 1 enseignement optionnel général au choix parmi :

- Langues et cultures de l'Antiquité\* (*latin ou grec*) : 3h
- Langue vivante C : 3h
- Arts : 3h
- EPS : 3h
- Arts du cirque : 6h

**\*Exception:** L'enseignement optionnel de LCA est cumulable

## ■ 1 enseignement optionnel technologique au choix parmi :

- Management et gestion : 1h30
- Santé social : 1h30
- Biotechnologies : 1h30
- Sciences de laboratoire : 1h30
- Sciences de l'ingénieur : 1h30
- Création et innovation technologiques : 1h30
- **Création et culture – design Atelier artistique : 6h**
- Culture et pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre 6h
- EATDD : environnement-Agronomie-Territoire et Développement Durable.

Le choix des enseignements optionnels ne prédestine pas à une orientation en voie générale ou technologique

Orientation post 2<sup>nde</sup> en 1<sup>ère</sup> STD2A quasi impossible sans CCD.  
Orientation en 1<sup>ère</sup> Pro très compliquée.

# EN ROUTE VERS LA PREMIERE : RAPPEL DU CALENDRIER EN CLASSE DE SECONDE

- Avant les vacances de Noël, chaque lycée informe les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.

[https://ariane.ac-versailles.fr/pia/upload/docs/application/pdf/2022-01/carte\\_specialites\\_lyceepu\\_rs22\\_arrete-1.pdf](https://ariane.ac-versailles.fr/pia/upload/docs/application/pdf/2022-01/carte_specialites_lyceepu_rs22_arrete-1.pdf)

- À la fin du deuxième trimestre, chaque famille formule des souhaits d'orientation grâce à la « fiche dialogue » ou siècle orientation ou pronote.
- Pour la **voie générale**, au 2<sup>ème</sup> trimestre, l'élève et sa famille indiquent **4 enseignements de spécialité** (5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement) qui l'intéressent pour la classe de 1<sup>re</sup>
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Au troisième trimestre, si l'avis du conseil de classe est favorable pour l'orientation vers la voie générale, l'élève et la famille font le **choix de 3 spécialités** (en fait 4) pour la classe de première, **en toute connaissance de cause**.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

# Les nouveautés en classe de première : enseignements, grille horaire, contrôle continu

# LES NOUVEAUTES EN CLASSE DE PREMIÈRE...

- Dans chaque voie, générale ou technologique :

**Des enseignements communs à tous les élèves**

**Des enseignements de spécialité pour chacun**

- Attachés à la série en voie technologique
- Choisis par les élèves en voie générale

**Des enseignements optionnels pour les élèves qui le souhaitent**



# ...EN VOIE GÉNÉRALE

DGH 1ère: 28h + 8 h de marge (options, dédoublements, AP, Orientation).

## ■ Enseignements communs

- Français : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 4h30
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

## ■ 1 enseignement optionnel au plus\* (3h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

- Langue vivante
- Arts
- Education physique et sportive
- Langues et cultures de l'antiquité

**\*Exception** : L'enseignement optionnel de LCA est cumulable

## ■ 3 enseignements de spécialité (4h hebdomadaires par spécialité) à choisir parmi :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (Ang, All, Ita, Esp et Port).
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur (LV et Corneille)
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie écologie (lycée agricole)
- Education physique, pratiques et culture sportives
- Anglais Monde Contemporain.

## Mathématiques

L'enseignement de spécialité de mathématiques permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants: « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ».

Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

## Physique-chimie

L'enseignement de spécialité de physique-chimie propose aux élèves de découvrir des notions en liens avec les thèmes "Organisation et transformations de la matière", "Mouvement et interactions", "L'énergie : conversions et transferts » et "Ondes et signaux". Les domaines d'application choisis (« Le son et sa perception », « Vision et images », « Synthèse de molécules naturelles », etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques

## Science de l'ingénieur

L'enseignement de spécialité Sciences de l'ingénieur propose aux élèves de découvrir les notions scientifiques et technologiques de la mécanique, de l'électricité, de l'informatique et du numérique. Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de comprendre et décrire

les phénomènes physiques utiles à l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur intègre ainsi des contenus aux sciences physiques. Le programme introduit la notion de design qui sollicite la créativité des élèves, notamment au moment de l'élaboration d'un projet.

Ce dernier permet aux élèves, sous la forme d'un défi, d'imaginer et de matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur.

## Sciences de la vie et de la Terre

L'enseignement de spécialité Sciences de la vie et de la Terre propose aux élèves d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivant : « La Terre, la vie et l'organisation du vivant », « Les enjeux planétaires contemporains » et « Le corps humain et la santé ». Le programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

## Numérique et science informatique

L'enseignement de spécialité Numérique et sciences informatiques propose aux élèves de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. L'élève s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des élèves, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).

## Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité Sciences économiques et sociales renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

## **Humanités, littérature et philosophie**

La spécialité Humanités, littérature et philosophie propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

## **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**

La spécialité Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

## **Langues, littératures et cultures étrangères**

L'enseignement de spécialité en langues, littératures et cultures étrangères (classe de première, voie générale) s'adresse à tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien) et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques ...), les élèves étudient des thématiques telles que « le voyage » ou « les imaginaires », tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction),

## Histoire des arts

L'enseignement de spécialité d'histoire des arts propose aux élèves un panorama des formes de création artistique et s'attache à étudier leur contexte de création, quelles que soient leur époque et leur origine géographique. Cet enseignement a pour objectif de dispenser des clés d'analyse pour l'approche et la compréhension des arts plastiques, de la musique, des arts du spectacle, du cinéma, de l'architecture, etc. Il offre également une initiation aux pratiques culturelles en confrontant les élèves aux œuvres grâce à des visites de différentes institutions culturelles. En classe de première, l'enseignement est centré sur les modalités de création d'une œuvre : les techniques, l'artiste, le public et ses attentes ; le contexte politique, économique, social et artistique ; la popularité et la postérité de l'œuvre au fil du temps.

### Arts plastiques

L'enseignement de spécialité Arts plastiques associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet à l'élève de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

### Théâtre

L'enseignement de spécialité de théâtre propose d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale. Cet enseignement permet l'acquisition du vocabulaire d'analyse essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement de l'art théâtral, y compris dans des traditions non-occidentales. Au-delà de l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.

## Biologie-Ecologie

L'enseignement de spécialité de Biologie-écologie permet d'acquérir et de consolider des connaissances sur l'organisation et le fonctionnement des systèmes vivants, d'aborder des problématiques écologiques et biologiques avec des arguments scientifiques. Il vise aussi à participer à la construction d'une culture scientifique solide avec un enseignement organisé autour de grandes thématiques reflétant les questionnements scientifiques et sociétaux :

- Enjeux environnementaux : ressources, biodiversité, écosystèmes, climat.
- Enjeux de santé publique : alimentation, activité physique, biologie humaine, patrimoine génétique.

# PUIS EN 1<sup>ÈRE</sup> ET TERMINALE

- En fin de première, les élèves devront choisir les deux spécialités qu'ils poursuivront en terminale.
- En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
  - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
  - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
  - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui abandonnent la spécialité « mathématiques » en terminale et qui le veulent.

DGH Tles: 27,5h + 8 h de marge (**options, dédoublements, AP, Orientation**).

# ...EN VOIE TECHNOLOGIQUE

## ■ Enseignements communs à toutes les séries

- Français : 3h
- Histoire-géographie : 1h30
- LVA et LVB : 4h
- Éducation physique et sportive : 2h
- **Mathématiques : 3h**
- Enseignement moral et civique : 18h30 annuelles

L'accès en 1<sup>ère</sup> Technologique se fait via AFFELNET, seules les notes coefficientées selon les séries comptent



# ...EN VOIE TECHNOLOGIQUE

## ■ L'organisation en séries est maintenue

Les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers **une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité** :

- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

## La filière STMD devient S2TMD avec l'intégration du théâtre

- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

## ■ 2 enseignements optionnels au plus à choisir parmi :

- Langue vivante C (série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

**Focus** : La filière STHR s'intègre dès la Seconde

**3 spécialités** Première

**2 spécialités** Terminale

**STMG**  
Sciences  
et technologies  
du management  
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

**ST2S**  
Sciences  
et technologies  
de la santé  
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

**STHR**  
Sciences  
et technologies  
de l'hôtellerie et  
de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

**STI2D**  
Sciences  
et technologies  
de l'industrie et  
du développement  
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

**TMD**  
Techniques  
de la musique  
et de la danse

- option instrument
- option danse

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

**STL**  
Sciences  
et technologies  
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

**STD2A**  
Sciences  
et technologies  
du design et  
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

**STAV** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

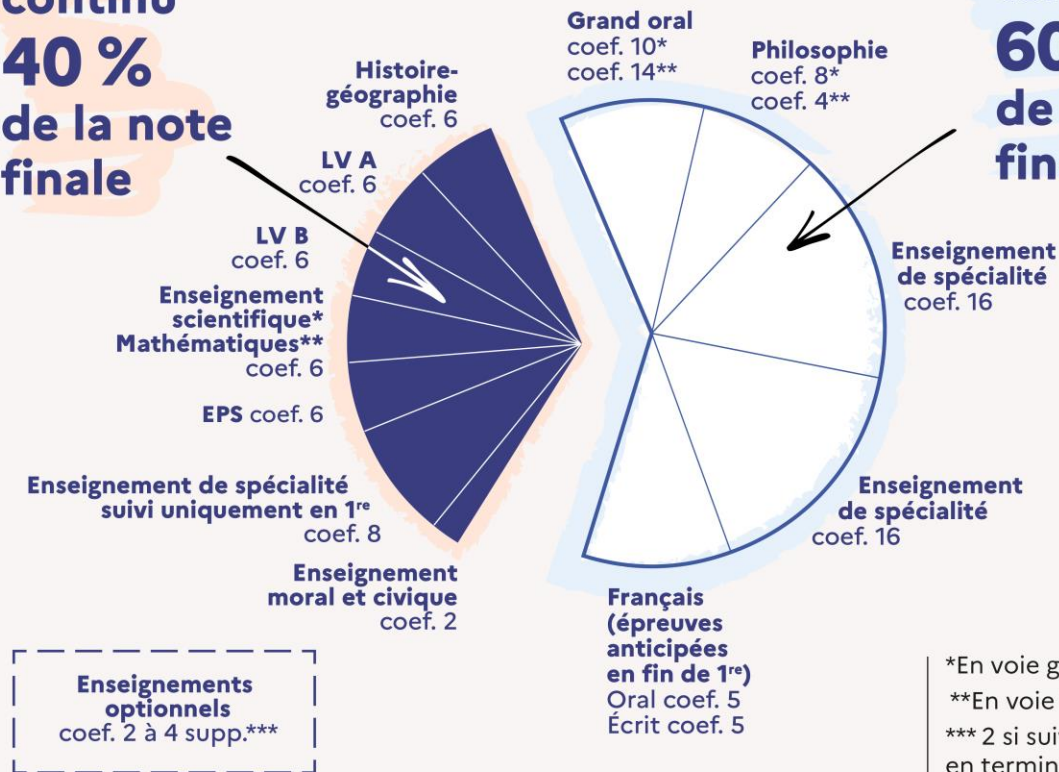
( Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques )

# Répartition de la note finale



**Contrôle continu**  
**40 %**  
**de la note finale**

**Contrôle terminal**  
**60 %**  
**de la note finale**



\*En voie générale  
\*\*En voie technologique  
\*\*\* 2 si suivi uniquement en terminale, 4 si suivi en 1<sup>re</sup> et terminale

MENJS - Septembre 2021

# LA NOTE D'ÉPREUVES DE CONTRÔLE CONTINU (40%)

## ■ Enseignements

Voie générale			Voie technologique		
Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle

Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales

Enseignement de spécialité de 1 <sup>re</sup>	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6	6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			<b>40</b>			<b>40</b>

EN 1ERE 31% DU BAC

## ■ Calcul de la note des épreuves communes de contrôle continu :

- Les moyennes sont arrondies au 10<sup>é</sup> supérieur.
- La note pour chaque enseignement est la moyenne des moyennes trimestrielles/semestrielles.

En cas d'absence à une évaluation - et quel que soit le motif de cette absence - un rattrapage pourra être organisé, une fois, par son professeur ou l'équipe de professeurs de la discipline si l'absence rend non significative la moyenne. L'élève ne sera pas nécessairement prévenu de ce rattrapage qui peut avoir lieu, dès le cours suivant le retour de l'élève.

En fin d'année, si un élève ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements en classe de première ou en classe de terminale, à savoir moins de 50% des coefficients, il sera convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement qui portera sur l'ensemble du programme de l'année et qui sera alors considérée comme la moyenne annuelle. Le sujet pourra être issu de la Banque Nationale de Sujets (BNS). Si la moyenne manquante est celle de l'année de première, cette évaluation ponctuelle pourra éventuellement être aussi organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale et portera sur le programme de la classe de première. Si la moyenne manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation ponctuelle est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur le programme de terminale.

## LES OPTIONS

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Option 1	2	2	4	2	2	4
Option 2		2	2	2	2	4
LCA Latin	2	2	4			
LCA Grec	2	2	4			
Tous enseignements optionnels	6	8	14	4	4	8

# CALENDRIER DES ÉPREUVES

- Juin Classe de 1<sup>ère</sup> : Français Ecrit et ORAL coef 5 + 5 = 10
- Mars Classe de Tle : Les deux spécialités Coef 16 + 16 = 32
- Juin Classe de Tle: Philo + Gd oral Coef 8 + 10 en Gle ou 4 + 14 en Techno

Épreuves de spécialité		
Arts	Écrite / Orale	3 h 30 / 30 min
Biologie et écologie *	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h 30
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Écrite	4 h
Humanités, littérature et philosophie	Écrite	4 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales **	Écrite / Orale	4 h / 20 min
Littératures, langues et cultures de l'Antiquité ***	Écrite	4 h
Mathématiques	Écrite	4 h
Numérique et sciences informatiques	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h
Physique-chimie	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h
Sciences de la vie et de la Terre	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h
Sciences de l'ingénieur	Écrite	4 h
Sciences économiques et sociales	Écrite	4 h

# FOCUS LVA-LVB-LVC

## ■ Choix des langues:

Le choix des langues vivantes étrangères pour les épreuves de langue vivante A, B ou C est opéré par le candidat au moment de l'inscription (fin de 2<sup>nd</sup>e en fait) à l'examen, **à condition qu'il ait suivi l'enseignement correspondant dans un établissement d'enseignement scolaire public ou privé sous contrat ou auprès du CNED.**

***Remarque: Environ 8% d'inversion entre LVA, LVB et éventuellement LVC***

# RATTRAPAGE-REDOUBLEMENT

Il est possible de repasser 4 épreuves en juillet : Français (!), philo et les 2 EDS.

En cas de redoublement de Tle, on conserve les 31% de la 1<sup>ère</sup>.

# FOCUS SUR : LA NOUVELLE ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS

- Seule épreuve finale en classe de première
- Changements dans la structure et dans la notation

## Epreuve écrite

4 heures, coefficient 5

### Voie générale

Un commentaire  
**OU**  
Une dissertation  
  
**/20**

### Voie technologique

Un commentaire  
**OU**  
Une contraction de texte  
Suivie d'un essai  
  
**/20**



# FOCUS SUR : LA NOUVELLE ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS

## Epreuve orale

En voie générale et en voie technologique :

**30 minutes de préparation**

**puis 20 minutes d'exposé**

**Coefficient 5**

### 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve :

Exposé sur un des textes du descriptif  
Lecture  
Question de Grammaire

**/12**  
**12 minutes**

### 2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve :

- Présentation d'une œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe
- Entretien avec l'examinateur

**/8**  
**8 minutes**

# FOCUS SUR : LE GRAND ORAL

■ Épreuve orale Durée : 20 minutes Préparation : 20 minutes Coef : 10

## Premier temps : présentation d'une question (5 minutes)

Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.

Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal. Pour les candidats scolarisés, elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.

## Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)

Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat sur la partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité, en lien avec le premier temps de l'épreuve qui lui-même s'adosse à ces enseignements. Le jury évalue ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.

## Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

Le jury est composé de deux professeurs de disciplines différentes, dont l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente un autre enseignement (spécialité ou enseignements communs), ou est professeur-documentaliste. Ils contribuent ensemble à l'évaluation globale du candidat.

# APRÈS 3 ANS... SANS TABOU

- Les élèves s'approprient les nouveaux parcours possibles. Beaucoup de SES sans Maths, des triplettes Maths-Physique-SES, des parcours Scs Po avec HGGSP, SES, HLP, LLCE. Certaines matières sont moins demandées (SVT, HLP), d'autres plus (HGGSP, SES). En terminale peu d'élèves poursuivent en NSI ou SVT ou HLP. La constitution des classes devient très, très compliquée. Les EDT...
- Le niveau des spécialités est plutôt élevé et la charge de travail nécessaire en 1<sup>ère</sup> est clairement accrue. La volonté de les préparer aux exigences du supérieur est parfaitement réussie.
- La gestion du contrôle continu nécessite des garde-fous (absences, harmonisation, fraude...).
- Le mois de Mars est dense (!!), Mai aussi.
- La gestion de la spé Maths (niveau 1<sup>ère</sup> S) s'avère compliquée. Les ex ES souffrent et devront prendre l'option Maths complémentaire, soit 3h de plus.
- Le positionnement attendu du supérieur rebattra les cartes dans les années à venir.
- L'accompagnement à l'orientation doit être renforcé, notamment en fin de 1<sup>ère</sup>
- Les effets de seuil sont redoutables. 2 groupes de plus en terminale et tout le projet d'AP tombe à l'eau.
- Le rôle des PP et l'organisation des CC est à repenser entièrement.
- HGGSP super, mais engorgement en sup des sciences politiques.



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

PRÉSENTATION AUX ÉQUIPES ÉDUCATIVES

# GRILLE HORAIRE

## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

	Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans
<b>Enseignements professionnels</b>	330	266	260	<b>856</b>
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	30	28	-	<b>58</b>
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	30	14	-	<b>44</b>
Enseignement professionnels et enseignements généraux (b) en co-intervention et/ou atelier de philosophie et/ou insertion professionnelle-poursuite d'études	-	-	26	<b>26</b>
Réalisation d'un chef-d'œuvre (e)	-	56	52	<b>108</b>
Prévention santé-environnement	30	28	26	<b>84</b>
Economie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26	<b>84</b>
	<b>450 h</b>	<b>420 h</b>	<b>390 h</b>	<b>1 260 h</b>

**ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	<b>267</b>
Mathématiques	45	56	39	<b>140</b>
Langue vivante A	60	56	52	<b>168</b>
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39	<b>126</b>
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	<b>84</b>
Éducation physique et sportive	75	70	65	<b>210</b>
	<b>360 h</b>	<b>336 h</b>	<b>299 h</b>	<b>995 h</b>
<b>Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)</b>	<b>90 h</b>	<b>84 h</b>	<b>91 h</b>	<b>265 h</b>
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>900 h</b>	<b>840 h</b>	<b>780 h</b>	<b>2 520 h</b>

**PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL**

<b>4 à 6</b> semaines	<b>6 à 8</b> semaines	<b>8</b> semaines	<b>18 à 22</b> semaines
--------------------------	--------------------------	----------------------	----------------------------

- (a) Volume horaire élève identique quelle que soit la spécialité (2520 h)  
 (b) La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.  
 (c) y compris les heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves en fonction de leurs besoins à l'issue du test de positionnement en seconde.  
 (d) en terminale : insertion professionnelle (préparation à l'emploi : recherche, CV, entretiens etc.) ou poursuite d'études (renforcement méthodologique etc.)

# QUEL EST LE BUT DE LA CO-INTERVENTION ?

- La co-intervention est **une modalité pédagogique** de mise en œuvre des référentiels et des programmes dans laquelle deux enseignants, un professeur d'enseignement général et un professeur d'enseignement professionnel interviennent ensemble.
- La co-intervention doit permettre aux élèves de bénéficier du double regard des disciplines professionnelles et générales sur des situations qu'ils rencontreront dans leur futur métier.
- Cela suppose un projet d'enseignement élaboré en commun : définition des **objectifs et des contenus** d'enseignement à partir **des référentiels et des programmes**, choix des moments et des formes de la co-intervention pour atteindre ces objectifs, indicateurs d'évaluation pour l'analyse réflexive de la séance proposée.
- Elle s'appuie sur une **problématisation d'une situation professionnelle** (contextualisation) pour développer des **capacités d'analyse et de raisonnement** et pour dégager des **notions abstraites** pouvant être réinvesties dans d'autres situations (décontextualisation).

# LES FAMILLE DE MÉTIERS EN CLASSE DE SECONDE

- Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, définies au niveau national, **14 familles de métiers** sont mises en place pour permettre aux élèves de **seconde** d'acquérir **les compétences professionnelles communes** aux spécialités concernées.

## Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

- Travaux publics
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Interventions sur le patrimoine bâti, option A Maçonnerie
- Interventions sur le patrimoine bâti, option B Charpente
- Interventions sur le patrimoine bâti, option C Couverture
- Menuiserie aluminium-verre
- Aménagement et finitions du bâtiment
- Ouvrages du bâtiment : métallerie

## Métiers de la relation client

- **Métiers du commerce et de la vente option A Animation et gestion de l'espace commercial**
- **Métiers du commerce et de la vente option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale**
- **Métiers de l'accueil**

## Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- **Assistance à la gestion des organisations**
- Logistique
- Organisation de transport de marchandises

## Métiers de l'aéronautique

- Aéronautique option Avionique
- Aéronautique option Système
- Aéronautique option Structure
- Aviation générale

## Métiers des industries graphiques et de la communication (2FMIG)

- Façonnage de produits imprimés, routage
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option A productions graphiques
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option B productions imprimées

## Métiers de l'hôtellerie-restauration

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

## Métiers de l'alimentation

- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Poissonnier-écailler-traiteur

## Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- Technicien d'études du bâtiment option A : Études et économie
- Technicien d'études du bâtiment option B : Assistant en architecture
- Technicien géomètre-topographe

## Métiers de la beauté et du bien-être

- Esthétique cosmétique parfumerie
- Métiers de la coiffure



# LES FAMILLE DE MÉTIERS EN CLASSE DE SECONDE

- Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, définies au niveau national, **14 familles de métiers** sont mises en place pour permettre aux élèves de **seconde** d'acquérir **les compétences professionnelles communes** aux spécialités concernées.

## Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

- Fonderie
- **Microtechniques**
- Technicien modelleur
- Technicien en chaudronnerie industrielle
- Traitements des matériaux
- Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de production
- Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages

## Métiers du numérique et des transitions énergétiques

- Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien du froid et du conditionnement d'air
- **Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés**
- Systèmes numériques Option A Sécurité et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire
- Systèmes numériques Option B Audiovisuels, réseau et équipement domestiques
- Systèmes numériques Option C Réseaux informatiques et systèmes communicants

## Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

- **Maintenance des véhicules Option A Voitures particulières**
- Maintenance des véhicules Option B Véhicules de transport routier
- Maintenance des véhicules Option C motocycles
- Maintenance des matériels Option A matériels agricoles
- Maintenance des matériels Option B matériels de construction et manutention
- Maintenance des matériels Option C matériels d'espaces verts

## Métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées

- Pilote de ligne de production
- Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers- cartons
- Technicien de scierie
- **Maintenance des systèmes de productions connectés**

## Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

- Technicien menuisier agenceur
- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Étude et réalisation d'agencement

# LES SPÉCIALITÉS DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL HORS FAMILLES DE MÉTIERS

Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile

- Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
- Animation - enfance et personnes âgées
- Artisanat et métiers d'art - facteur d'orgues option : organier
- Artisanat et métiers d'art - facteur d'orgues option : tuyautier
- Artisanat et métiers d'art option : communication visuelle pluri-media
- Artisanat et métiers d'art option : marchandisage visuel
- Artisanat et métiers d'art option : métiers de l'enseigne et de la signalétique
- Artisanat et métiers d'art option : tapissier d'ameublement
- Artisanat et métiers d'art option : verrerie scientifique et technique
- Bio-industries de transformation
- Conducteur transport routier marchandises
- Construction des carrosseries
- Étude et définition de produits industriels1
- Gestion des pollutions et protection de l'environnement
- Hygiène, propreté, stérilisation
- Maintenance nautique
- Métiers de la mode – vêtements
- Métiers de la sécurité
- Métiers du cuir option chaussures
- Métiers du cuir option maroquinerie
- Métiers du cuir option sellerie garnissage
- Métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie
- Métiers de l'entretien des textiles option B pressing
- Métiers et arts de la pierre
- Optique lunetterie

- Perruquier posticheur
- Photographie
- Plastiques et composites
- Prothèse dentaire
- Réparation des carrosseries
- Technicien constructeur bois
- Techniques d'interventions sur installations nucléaires
- Technicien en appareillage orthopédique
- Transport fluvial
- Technicien gaz

# POURQUOI UNE CLASSE DE SECONDE PAR FAMILLE DE MÉTIERS ?

La classe de seconde « famille de métiers » doit permettre d'amorcer la professionnalisation du jeune en lui faisant acquérir des **compétences professionnelles communes** aux spécialités qui la constituent.

Les activités pédagogiques permettent au lycéen de mieux appréhender les conséquences de son activité professionnelle sur celle des métiers connexes et de mieux dialoguer avec les différents interlocuteurs rencontrés dans l'exercice de son activité professionnelle.

L'organisation par famille de métiers en classe de seconde propose un cadre sécurisant et **une orientation progressive**. Cela permet aux élèves déjà déterminés de consolider leur choix et donne à ceux qui s'étaient construits une représentation erronée de leur futur métier l'opportunité de se diriger vers une spécialité de la famille correspondant le mieux à leurs aspirations.

# RÉALISATION PLURIDISCIPLINAIRE DU CHEF-D'ŒUVRE

- Le chef-d'œuvre est une production pluridisciplinaire, mobilisant l'enseignement professionnel de spécialité et une ou d'autres disciplines en fonction du projet de réalisation travaillé (LV, Arts appliqués et culture artistique, HG, EG, PSE, EPS...).
- Un chef-d'œuvre peut être le résultat d'un travail collaboratif :
  - entre plusieurs élèves/apprentis d'une même classe, d'une même spécialité
  - entre plusieurs élèves/apprentis de spécialités différentes (cas de projets globaux, ambitieux de participation/organisation d'un évènement, un salon, une rencontre internationale, ...)
  - entre plusieurs élèves/apprentis d'établissements différents
  - entre plusieurs élèves/apprentis et une entreprise, une organisation

# LE CHEF-D'ŒUVRE : MODALITÉS

- Le chef-d'œuvre est avant tout une **modalité de formation** donnant lieu à notation. Les référentiels des spécialités du CAP et du baccalauréat professionnel sont inchangés.
- C'est un **support pédagogique** servant à développer puis évaluer la capacité de l'élève ou apprenti à mobiliser des connaissances générales et professionnelles.
- Le chef-d'œuvre est évalué selon deux modalités :
  - Le contrôle par notes régulièrement portées tout au long du cursus sur le livret scolaire (élèves) ou le livret de formation (apprentis)
  - La présentation orale terminale
- Afin de permettre aux équipes de procéder à cette évaluation selon un cadre harmonisé, un arrêté et une circulaire détailleront les modalités d'évaluation pour une mise en œuvre de celle-ci à la **session d'examen** :
  - **2021** [pour le CAP](#)
  - **2022** [pour le bac professionnel](#)